

Image not found or type unknown



Succession d'un oncle suite au deces de leur mere

Par **isajuma**, le **23/11/2008** à **23:25**

bonjour ma cousine est decede il y a quatre ans elle a cinq enfants; deux de ses enfants ont renoncé a l'héritage a l'heure d'aujourd'hui un oncle est decedé ils sont heritier de leur maman est ce que les deux enfants qui ont renoncé a l'heritage de leur mere vont heriter de cet oncle ou est ce qu'ils n'auront droit a rien a cause de ça